

## COMMUNICATION MUNICIPALE N° 589/2015

Séance du Conseil communal du 5 octobre 2015

### Renouvellement du contrat pour l'installation et l'exploitation d'une patinoire foraine

#### Exposé

En 2010, la Municipalité a décidé d'installer une patinoire foraine et de loisirs à la place des Fêtes et un contrat de 5 ans a été passé avec La Pati SA.

Pendant les 5 années d'exploitation, cette installation n'a eu que des retours positifs tant des écoles de Lutry que des nombreux utilisateurs démontrant le bien-fondé de cette installation.

Afin de continuer à offrir à la population une telle activité, la Municipalité a décidé de renouveler le contrat pour 5 ans auprès de notre fournisseur actuel, soit la Pati SA.

En parallèle, le contrat de location des locaux de la buvette a été passé avec la Société A+M. Miauton concept.

#### Financement

Comme auparavant, les frais de location et d'exploitation seront financés à travers le budget de fonctionnement.

Tableau récapitulatif des budgets des cinq dernières et les prévisions pour le budget 2016.

2011	2012	2013	2014	2015	2016
126'000.-	115'000.-	115'000.-	120'000.-	115'000.-	125'000.-

Le renouvellement des contrats de location n'engendre pas des variations excessives par rapport aux dernières années.

En effet la moyenne budgétaire des cinq dernières années s'élève à **CHF 118'200.-**. La différence de **CHF 7'000.-** (env. 6%), par rapport au budget prévu pour 2016, l'augmentation des charges s'explique par les améliorations apportées aux infrastructures durant la période précédente.

#### Exploitation

S'agissant de l'exploitation de la buvette, la collaboration avec la SDL donne entière satisfaction et se poursuivra telle quelle.

LA MUNICIPALITE

Le 27 juillet 2015